

---

**Rapport du Président****Proposition de don au titre du Cadre pour la  
soutenabilité de la dette****Union des Comores****Projet de formation et de renforcement des  
capacités entrepreneuriales des jeunes ruraux  
(FORCE-Jeunes)**

Numéro du projet: 2000003992

Cote du document: EB 2024/LOT/P.8

Date: 22 mai 2024

Distribution: Publique

Original: Français

**POUR: APPROBATION****Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 48.

---

**Questions techniques:****Joseph Rostand Olinga Biwole**  
Directeur de pays  
Division Afrique orientale et australe  
courriel: j.olingabiwole@ifad.org**Richard Abila**  
Spécialiste technique principal- Pêche et aquaculture  
Division production durable, marchés et institutions  
courriel: r.abila@ifad.org

## Table des matières

<b>Carte de la zone du projet</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iii</b>
<b>I. Contexte</b>	<b>1</b>
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements à retenir	2
<b>II. Description du projet</b>	<b>2</b>
A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles	2
B. Composantes, résultats et activités	3
C. Théorie du changement	3
D. Alignement, appropriation et partenariats	4
E. Coût, avantages et financement	4
<b>III. Gestion des risques</b>	<b>9</b>
A. Risques et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	10
C. Classement au regard des risques climatiques	10
D. Soutenabilité de la dette	10
<b>IV. Exécution</b>	<b>10</b>
A. Cadre organisationnel	10
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	11
C. Plans d'exécution	12
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>13</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>13</b>

### Appendices

- I. Accord de financement négocié (l'accord de financement négocié sera transmis aux représentants au Conseil d'administration)
- II. Cadre logique
- III. Matrice intégrée des risques du projet

---

#### Équipe d'exécution du projet

---

Directrice régionale:	Sara Mbago-Bhunu
Directeur de pays:	Joseph Rostand Olinga Biwole
Responsable technique:	Richard Abila
Responsable des finances:	John Zigi
Spécialiste climat et environnement:	Marie-Ange Kigeme
Juriste:	Anne Sophie Derain Bigirimana

---

# Carte de la zone du projet



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

FIDA Carte établie par le FIDA | 26-04-2023

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/bénéficiaire:</b>	Union des Comores
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat
<b>Coût total du projet:</b>	24,4 millions d'USD
<b>Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD):</b>	10,07 millions d'USD
<b>Cofinancier:</b>	Secteur privé – Institutions financières
<b>Montant du cofinancement:</b>	1,1 million d'USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Contributions en nature
<b>Contribution de l'emprunteur/bénéficiaire:</b>	2,6 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	0,63 million d'USD
<b>Déficit de financement:</b>	10 millions d'USD
<b>Montant du financement climatique apporté par le FIDA:</b>	4,43 millions d'USD
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## I. Contexte

### A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

#### Contexte national

1. L'Union des Comores, petit État insulaire fragile, connaît une croissance économique faible et demeure soumis aux chocs. L'économie de cet archipel de l'océan Indien de 851 000 habitants est peu diversifiée, minée par un manque d'infrastructures et un environnement des affaires à réformer. Les activités économiques sont dominées par de petits acteurs, relevant du secteur informel, et par la diaspora.
2. La fragilité sociale y est marquée: l'archipel figure à la 156<sup>e</sup> place sur 191 pays selon l'indice de développement humain (2022); il est classé parmi les pays les plus pauvres du monde avec un produit intérieur brut par habitant de 1 485 USD en 2022 et un taux de pauvreté de 45%. Le taux d'emploi s'élèverait à 54% de la population et plus de 70% des personnes actives sont pauvres. La population est jeune – plus de 70% des habitants ont moins de 35 ans (Recensement général de la population et de l'habitation de 2017). La population en âge de travailler (15 ans ou plus) croît à un rythme annuel moyen de 2%, ce qui représente 9 860 nouveaux demandeurs d'emploi, parmi lesquels on compte plus de 3 200 diplômés universitaires. En 2022, le taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans en milieu rural était estimé à 23,6% (31,7% pour les femmes contre 16,6% pour les hommes). L'absorption de la population en âge de travailler constitue un défi car les travailleurs salariés représentent 35% de la main-d'œuvre nationale. Ces salariés se répartissent en 72% dans le secteur informel et 28% dans le secteur formel.

#### Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

3. Conformément aux engagements en matière de transversalisation, le projet a été validé comme:
  - incluant un financement climatique;
  - porteur de transformations en matière de genre;
  - axé sur les jeunes;
  - incluant des activités relatives à la capacité d'adaptation.
4. **Jeunes.** L'âge moyen est de 24,1 ans et les jeunes de moins de 20 ans représentent 51,6% de la population. Au sens de la Politique nationale de la jeunesse (2017), on entend par « jeunes » les personnes des deux sexes âgées de 15 à 35 ans. Cette politique établit que le faible niveau et les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes ainsi que l'insuffisance de formation et d'encadrement sont des problèmes majeurs.
5. **Genre.** Les femmes représentent 49,6% de la population et celles en âge de procréer, 24,2%<sup>1</sup>. Elles sont défavorisées: les femmes sont scolarisées en moyenne pendant quatre ans, contre six pour les hommes. Elles occupent en majorité des emplois informels. La plus grande partie des emplois formels sont occupés par des hommes.
6. **Changements climatiques.** Les changements climatiques touchent de nombreux secteurs, dont l'agriculture et la pêche. Le pays est vulnérable aux aléas climatiques, fait face à une diminution des précipitations et une augmentation des températures. À cela s'ajoutent les cyclones (tempêtes tropicales), l'élévation du

<sup>1</sup> Gouvernement comorien et Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques. Recensement général de la population et de l'habitation de 2017-- Thème 1: État et structure de la population, octobre 2020.

niveau de l'océan et les phénomènes géophysiques (volcan Karthala sur l'île de la Grande Comore).

#### **Justification de l'intervention du FIDA**

7. L'Union des Comores a sollicité le FIDA pour un projet visant à offrir des formations et des emplois décents aux jeunes. Cet objectif sera atteint grâce aux activités de formation professionnelle, d'apprentissage et d'élaboration de projets d'entreprises rurales par de jeunes hommes et femmes dans les économies verte et bleue (agriculture, élevage et pêche). Depuis 1984, dans le contexte de fragilité, le FIDA s'est constitué un avantage comparatif dans de nombreux domaines. Les opérations du FIDA ont largement contribué au renforcement des capacités des institutions publiques et des organisations rurales. Le renforcement des centres ruraux de développement économique (CRDE) contribue à améliorer la crédibilité et l'efficacité des services publics destinés aux ruraux pauvres. Le réseau de finance rurale Ya Komor [mutuelles d'épargne et de crédit ya Komor (MECK)], première institution financière du pays, a été créé en 1996 grâce à l'appui technique et financier apporté par le FIDA dans le cadre du Projet d'appui aux initiatives économiques de base en milieu rural (AIEB).

### **B. Enseignements à retenir**

8. Le Projet de formation et de renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes ruraux (FORCE-Jeunes) mettra à profit les enseignements tirés d'opérations du FIDA – le Projet d'appui aux initiatives économiques de base en milieu rural, le Programme national pour le développement humain durable (PNDHD) et le Projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales (PREFER) – ainsi que d'autres partenaires, notamment la Maison de l'emploi, les projets Facilité Emploi, le Projet de renforcement du continuum orientation-formation-insertion des jeunes en Union des Comores (Komor Initiative) et Msomo na Hazi, un programme axé sur la formation et l'insertion professionnelle et financé par l'Union européenne. Il ressort de ces derniers qu'en l'absence d'infrastructures et d'équipements adéquats ou de capacités en ingénierie de formation, par exemple, l'exécution d'un projet nécessitera des ressources substantielles. Il ne s'agit pas uniquement de financer de petits promoteurs de projets, mais de les accompagner dans la mise en place des activités. La faible mobilisation des fonds de contrepartie affecte la performance des projets. Les effets de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne affectent les capacités du Gouvernement à mobiliser des ressources. Les réponses aux crises pourraient restreindre la capacité du Gouvernement à honorer ses engagements, y compris dans le cadre du service de la dette extérieure et de la mobilisation des fonds de contrepartie en espèces pour FORCE-Jeunes.

## **II. Description du projet**

### **A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles**

9. L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et la résilience des communautés rurales grâce au développement d'entreprises dans les systèmes alimentaires de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. FORCE-Jeunes interviendra dans 66 villages présentant le taux de pauvreté rurale le plus élevé des trois îles: 27 à Anjouan, 22 à Mohéli et 17 en Grande Comore. Il cible les ruraux pauvres âgés de 15 à 35 ans (soit 33,7% de la population) qui sont peu ou pas intégrés aux processus de création de richesse, selon les profils suivants: i) jeunes sans formation professionnelle participant aux activités de production agropastorale et halieutique sur des fermes familiales; ii) jeunes diplômés ou jeunes ayant un minimum de formation, sans emploi; iii) jeunes pleinement engagés dans des activités économiques en quête de développement. Ces catégories seront admissibles à un accompagnement pour les parcours définis. Des stratégies ont été élaborées pour atteindre les jeunes, notamment les personnes handicapées. Le projet ciblera directement 6 000 jeunes issus d'environ

4 000 ménages ruraux vulnérables. Au sein de ces ménages, cela aura un impact indirect sur plus de 20 700 personnes.

## **B. Composantes, résultats et activités**

10. Le projet comprendra les composantes suivantes: i) formation et développement d'initiatives entrepreneuriales et d'emploi; ii) développement de relations d'affaires et d'emplois; iii) renforcement du cadre politique et institutionnel pour l'emploi des jeunes ruraux; iv) gestion des urgences, catastrophes et atténuation des risques.
11. **Composante 1:** FORCE-Jeunes investira dans le renforcement et la diversification de l'offre pour i) créer trois structures d'incubation dotées de plateaux techniques et de capacités d'accueil répondant à la diversité et au volume de la demande potentielle; ii) moderniser les centres de formation; et iii) former 4 450 jeunes, dont 3 250 candidats à l'auto-emploi ayant un projet d'entreprise bancable et 1 200 demandeurs d'emploi salarié.
12. **Composante 2:** Le projet facilitera le développement de partenariats commerciaux gagnant-gagnant entre jeunes promoteurs et petites et moyennes entreprises agricoles, la densification des échanges interinsulaires, la transformation numérique et la promotion des emplois verts, et le financement de 3 250 plans d'activité en partenariat avec les systèmes financiers décentralisés. Des critères de durabilité environnementale et climatique seront appliqués à tous les projets et au moins 30% des entreprises devront cibler des emplois verts.
13. **Composante 3:** FORCE-Jeunes contribuera à la révision et à l'exécution des politiques et stratégies de promotion de l'emploi des jeunes ruraux et renforcera les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre desdites politiques et stratégies. Le projet appuiera notamment l'actualisation de la Stratégie nationale de l'environnement, de la Politique nationale de l'environnement, de la contribution déterminée au niveau national, du Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques, de la Politique nationale de la jeunesse, ainsi que l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'intégration du genre dans le développement rural.
14. **Composante 4:** Cette composante tient compte des enseignements tirés de l'exécution du projet PREFER concernant les populations affectées par le cyclone Kenneth, qui a frappé le pays en avril 2019, des conclusions de la note sur les Procédures environnementales, sociales et climatiques, et des recommandations du FIDA que les investissements dans les situations de fragilité puissent s'adapter rapidement aux changements contextuels. La composante qui permettra à l'équipe de projet de réagir rapidement en cas de crise, sera principalement dédiée à l'achat d'équipements et de matériel, et sera assortie de procédures d'autorisation et de communication de l'information détaillées dans le manuel d'exécution.

## **C. Théorie du changement**

15. La théorie du changement repose sur l'hypothèse que les modèles d'incubation sont bien adaptés aux demandes et aux débouchés des marchés, dont la solidité sera vérifiée par des études approfondies. Elle suppose également l'existence d'une demande parmi les jeunes pour de tels services et l'absence d'autres facteurs limitatifs qui pourraient entraver l'efficacité du projet, au premier rang desquels les chocs climatiques, que le projet vise à atténuer en soutenant à plusieurs égards le renforcement de la résilience climatique, de la gestion des urgences et des catastrophes, et de l'atténuation des risques. Le projet entend donner aux jeunes ruraux pauvres des deux sexes les moyens techniques d'être plus résilients, y compris face aux changements climatiques, et d'accéder au nécessaire pour développer leurs initiatives entrepreneuriales. Il entend également améliorer l'accès à l'emploi et au commerce privé des jeunes ruraux qualifiés des deux sexes, conformément aux principes d'égalité femmes-hommes.

16. En contribuant à créer un environnement propice au fonctionnement des incubateurs et aux diplômés qui peuvent diriger des entreprises et trouver un emploi, le projet renforcera le soutien politique à la jeunesse rurale. Les institutions nationales et locales dotées de capacités techniques et stratégiques élaboreront de manière participative des politiques et stratégies en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires, du développement des entreprises, de l'équité d'accès à l'emploi et de l'amélioration durable des revenus des jeunes femmes et hommes ruraux, et les mettront en application.

#### **D. Alignement, appropriation et partenariats**

17. FORCE-Jeunes s'inscrit dans le Plan Comores Émergent (2010-2030) du Gouvernement, qui met l'accent sur la modernisation et la durabilité de l'agriculture et la transformation structurelle de l'économie bleue des Comores. Le projet est également aligné sur le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 ainsi que sur le programme d'options stratégiques pour le pays 2020-2025. Il contribuera aux objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim zéro), 5 (Égalité entre les sexes), 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Inégalités réduites), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (Vie aquatique) et 15 (Vie terrestre). La partie nationale sera impliquée dans l'exécution à divers niveaux (central et décentralisé) par l'intermédiaire du Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat (MAPETA), des services techniques et des collectivités locales. Le projet établira des complémentarités avec d'autres partenaires clés – Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Agence française de développement, Banque africaine de développement, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, Organisation internationale du Travail, entre autres – ainsi qu'avec des projets promouvant l'entrepreneuriat des jeunes, les institutions de formation, les organisations de la société civile et les collectivités décentralisées.

#### **E. Coût, avantages et financement**

18. Le déficit de financement de 10 millions d'USD pourra être financé dans le cadre de cycles ultérieurs du Système d'allocation fondé sur la performance ou du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (selon des conditions de financement à définir et sous réserve des procédures internes et de l'approbation ultérieure du Conseil d'administration) ou par un cofinancement à déterminer pendant l'exécution.
19. Les composantes 1 (Formation et développement d'initiatives entrepreneuriales et d'emploi) et 2 (Développement de relations d'affaires et d'emplois) relèvent partiellement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 4,43 millions d'USD, soit 44% du financement du FIDA.

##### **Coût du projet**

20. Le coût total du projet pour sept ans (2025-2031), y compris les provisions pour imprévus matériels et financiers, s'élève à 24,4 millions d'USD. Son coût de base est de 23,5 millions d'USD. Le coût du projet, ventilé par composante, se présente comme suit: i) Composante 1: 12,23 millions d'USD, soit 50% du coût de base total; ii) Composante 2: 9,04 millions d'USD, soit 37% du coût de base total; iii) Composante 3: 2,96 millions d'USD, soit 12% du coût de base total; iv) Composante 4: 200 000 USD, soit 1% du coût de base total. Le projet offrira aux jeunes des subventions et prêts pour le financement de leurs plans d'affaires, et sera doté de solides dispositifs d'audit interne et externe ainsi que de procédures

rigoureuses de ciblage propres à garantir que les fonds parviennent aux bénéficiaires prévus.

Tableau 1  
**Coût du projet par composante et sous-composante et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

Composante /sous-composante	Don du FIDA relevant du CSD		Déficit de financement		Secteur privé – Institutions financières		Bénéficiaires			Emprunteur/bénéficiaire			Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Montant	%
<b>1. Formation et développement d'initiatives entrepreneuriales et d'emploi</b>														
1.1 Renforcement et diversification de l'offre de formation	2 863,7	54,5	1 732,3	32,9	-	-	-	-	-	377,5	284,8	12,6	5 258,3	21,5
1.2 Formation, développement d'initiatives entrepreneuriales et d'emploi	2 290,0	32,8	2 988,3	42,8	-	-	-	-	-	967,6	730,0	24,3	6 975,9	28,5
Sous-total	<b>5 153,7</b>	<b>42,1</b>	<b>4 720,6</b>	<b>38,6</b>	-	-	-	-	-	<b>1 345,2</b>	<b>1 014,8</b>	<b>19,3</b>	<b>12 234,2</b>	<b>50,1</b>
<b>2. Développement de relations d'affaires et d'emplois</b>														
2.1 Partenariat avec le secteur privé	592,1	91,0	46,1	7,1	-	-	-	-	-	7,1	5,4	1,9	650,7	2,7
2.2 Financement des jeunes agripreneurs	1 985,3	23,7	4 560,3	54,4	1 144,5	13,6	316,9	316,9	7,6	37,7	28,4	0,8	8 390,0	34,3
Sous-total	<b>2 577,5</b>	<b>28,5</b>	<b>4 606,4</b>	<b>51,0</b>	<b>1 144,5</b>	<b>12,7</b>	<b>316,9</b>	<b>316,9</b>	<b>7,0</b>	<b>44,8</b>	<b>33,8</b>	<b>0,9</b>	<b>9 040,7</b>	<b>37,0</b>
<b>3. Renforcement du cadre politique et institutionnel pour l'emploi des jeunes ruraux</b>														
3.1 Appui aux instruments de politique et au cadre institutionnel	666,4	95,0	18,6	2,7	-	-	-	-	-	9,2	7,0	2,3	701,2	2,9
3.2 Coordination, gestion et suivi-évaluation	1 472,5	64,9	654,4	28,9	-	-	-	-	-	79,9	60,3	6,2	2 267,2	9,3
Sous-total	<b>2 138,9</b>	<b>72,1</b>	<b>673,1</b>	<b>22,7</b>	-	-	-	-	-	<b>89,2</b>	<b>67,3</b>	<b>5,3</b>	<b>2 968,4</b>	<b>12,1</b>
<b>4. Gestion des urgences, catastrophes et atténuation des risques</b>														
Gestion des urgences, catastrophes et atténuation des risques	<b>200,0</b>	<b>100,0</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>200,0</b>	<b>0,8</b>
<b>Total</b>	<b>10 070,0</b>	<b>41,2</b>	<b>10 000,0</b>	<b>40,9</b>	<b>1 144,5</b>	<b>4,7</b>	<b>316,9</b>	<b>316,9</b>	<b>2,6</b>	<b>1 479,1</b>	<b>1 115,8</b>	<b>10,6</b>	<b>24 443,3</b>	<b>100,0</b>

Tableau 2  
**Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Don du FIDA relevant du CSD		Déficit de financement		Secteur privé – Institutions financières		Bénéficiaires			Emprunteur/bénéficiaire			Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Montant	%
<b>Dépenses d'investissement</b>														
A. Génie rural/civil	1 289,4	50,5	977,6	38,3	-	-	-	-	-	162,5	122,6	11,2	2 552,1	10,4
B. Véhicule et équipements	302,6	65,7	10,5	2,3	-	-	-	-	-	84,0	63,4	32,0	460,5	1,9
C. Formation et ateliers	287,3	60,8	185,3	39,2	-	-	-	-	-	0,0	0,0	-	472,7	1,9
D. Services de consultant	3 696,8	68,5	1 279,9	23,7	-	-	-	-	-	238,2	179,7	7,7	5 394,7	22,1
E. Dons et subventions	3 107,0	23,4	6 997,2	52,6	1 144,5	8,6	316,9	316,9	4,8	810,2	611,2	10,7	13 304,0	54,4
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>8 683,1</b>	<b>39,1</b>	<b>9 450,5</b>	<b>42,6</b>	<b>1 144,5</b>	<b>5,2</b>	<b>316,9</b>	<b>316,9</b>	<b>2,9</b>	<b>1 295,0</b>	<b>976,9</b>	<b>10,2</b>	<b>22 183,9</b>	<b>90,8</b>
<b>Dépenses ordinaires</b>														
A. Salaires et indemnités	398,0	42,0	549,5	58,0	-	-	-	-	-	0,0	0,0	-	947,5	3,9
B. Coûts de fonctionnement	988,9	75,4	-	-	-	-	-	-	-	184,1	138,9	24,6	1 311,9	5,4
<b>Total des dépenses ordinaires</b>	<b>1 386,9</b>	<b>61,4</b>	<b>549,5</b>	<b>24,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>184,1</b>	<b>138,9</b>	<b>14,3</b>	<b>2 259,4</b>	<b>9,2</b>
<b>Total</b>	<b>10 070,0</b>	<b>41,2</b>	<b>10 000,0</b>	<b>40,9</b>	<b>1 144,5</b>	<b>4,7</b>	<b>316,9</b>	<b>316,9</b>	<b>2,6</b>	<b>1 479,1</b>	<b>1 115,8</b>	<b>10,6</b>	<b>24 443,3</b>	<b>100,0</b>

Tableau 3  
**Coût du projet par composante, par sous-composante et par année du projet**  
(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Année 7		Total
	Montant	%	Montant												
<b>1. Formation et développement d'initiatives entrepreneuriales et d'emploi</b>															
1.1 Renforcement et diversification de l'offre de formation	942,1	17,9	620,4	11,8	1 540,5	29,3	943,2	17,9	654,3	12,4	310,3	5,9	247,5	4,7	5 258,3
1.2 Formation, développement d'initiatives entrepreneuriales et d'emploi	218,3	3,1	242,8	3,5	1 461,0	20,9	1 970,6	28,2	1 791,2	25,7	1 216,1	17,4	76,0	1,1	6 975,9
Sous-total	<b>1 160,4</b>	<b>9,5</b>	<b>863,2</b>	<b>7,1</b>	<b>3 001,4</b>	<b>24,5</b>	<b>2 913,8</b>	<b>23,8</b>	<b>2 445,5</b>	<b>20,0</b>	<b>1 526,4</b>	<b>12,5</b>	<b>323,5</b>	<b>2,6</b>	<b>12 234,2</b>
<b>2. Développement de relations d'affaires et d'emplois</b>															
2.1 Partenariat avec le secteur privé	5,7	0,9	140,6	21,6	133,5	20,5	149,9	23,0	103,0	15,8	104,0	16,0	14,1	2,2	650,7
2.2 Financement des jeunes agripreneurs	287,4	3,4	318,8	3,8	1 220,4	14,5	2 448,4	29,2	2 538,1	30,3	1 290,9	15,4	286,1	3,4	8 390,0
Sous-total	<b>293,1</b>	<b>3,2</b>	<b>459,4</b>	<b>5,1</b>	<b>1 353,9</b>	<b>15,0</b>	<b>2 598,3</b>	<b>28,7</b>	<b>2 641,0</b>	<b>29,2</b>	<b>1 394,9</b>	<b>15,4</b>	<b>300,1</b>	<b>3,3</b>	<b>9 040,7</b>
<b>3. Renforcement du cadre politique et institutionnel pour l'emploi des jeunes ruraux</b>															
3.1 Appui aux instruments de politique et au cadre institutionnel	-	-	106,8	15,2	122,4	17,5	109,0	15,5	124,9	17,8	146,1	20,8	92,1	13,1	701,2
3.2 Coordination, gestion et suivi-évaluation	272,4	12,0	250,4	11,0	278,1	12,3	361,3	15,9	369,9	16,3	348,6	15,4	386,4	17,0	2 267,2
Sous-total	<b>272,4</b>	<b>9,2</b>	<b>357,2</b>	<b>12,0</b>	<b>400,6</b>	<b>13,5</b>	<b>470,3</b>	<b>15,8</b>	<b>494,8</b>	<b>16,7</b>	<b>494,7</b>	<b>16,7</b>	<b>478,5</b>	<b>16,1</b>	<b>2 968,4</b>
<b>4. Gestion des urgences, catastrophes et atténuation des risques</b>															
Gestion des urgences, catastrophes et atténuation des risques	<b>99,5</b>	<b>49,8</b>	<b>100,5</b>	<b>50,3</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>200,0</b>
<b>Total</b>	<b>1 825,3</b>	<b>7,5</b>	<b>1 780,3</b>	<b>7,3</b>	<b>4 755,9</b>	<b>19,5</b>	<b>5 982,4</b>	<b>24,5</b>	<b>5 581,3</b>	<b>22,8</b>	<b>3 416,1</b>	<b>14,0</b>	<b>1 102,1</b>	<b>4,5</b>	<b>24 443,3</b>

### **Stratégie et plan de financement et de cofinancement**

21. Le plan de financement comprend: i) un don du FIDA de 10,07 millions d'USD (41,2% du coût total); ii) une contribution du Gouvernement de 2,6 millions d'USD (10,6% du coût total), dont 1,5 million d'USD en numéraire et 1,1 million d'USD sous forme d'exonérations de taxes et d'impôts; iii) une contribution des bénéficiaires de 633 900 USD (2,6% du coût total), correspondant principalement aux contributions des entrepreneurs au financement des plans d'affaires; iv) une enveloppe des institutions financières de 1,1 million d'USD (4,7% du coût total); v) un déficit de financement de 10 millions d'USD (40,9% du coût total). Le Gouvernement poursuivra la recherche de cofinancements et pourrait allouer des fonds de FIDA13 ou FIDA14 pour couvrir ce déficit. Dans ce cadre, des démarches seront entreprises, notamment auprès du Fonds d'adaptation.

### **Décaissement**

22. Les catégories de décaissement sont: i) génie rural et civil; ii) véhicule et équipements; iii) formation et ateliers; iv) services de consultant; v) dons et subventions; vi) salaires et indemnités; vii) coûts de fonctionnement. Elles sont réparties entre les différents cofinanceurs. Les dépenses ordinaires représentent au total 9,2% dont 61,4% couverts par le FIDA.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

23. L'analyse économique montre que FORCE-Jeunes est rentable, avec un taux de rentabilité économique interne de base de 21,9% et une valeur actuelle nette de 74 millions d'EUR (soit 39 milliards de KMF) pour un coût d'opportunité économique du capital de 3%. En tenant compte des mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre évaluées au prix du marché (soit 25 EUR/tonne éq. CO<sub>2</sub>)<sup>2</sup>, le projet pourrait générer une valeur actuelle nette de 85 millions d'EUR et un taux de rentabilité économique interne de 24,4%. Une analyse de sensibilité du projet en confirme la robustesse.

### **Stratégie de retrait et durabilité**

24. Les appuis aux structures de formation seront apportés dans une perspective de durabilité. Ces structures pourront ainsi générer des ressources en offrant les services pertinents à des partenaires et à des organisations de producteurs, dans le cadre de filières structurées. L'ancrage du placement des jeunes au sein de la Maison de l'emploi et son écosystème de partenaires du secteur privé contribuera à institutionnaliser une plateforme nationale facilitant l'accès des jeunes ruraux à l'emploi salarié. D'un point de vue climatique et environnemental, FORCE-Jeunes mettra en œuvre des mesures de conservation des sols, promouvra l'utilisation de produits biologiques et encouragera, entre autres, l'utilisation de matériaux locaux et l'adaptation aux chocs climatiques.

## **III. Gestion des risques**

### **A. Risques et mesures d'atténuation**

25. Les risques inhérents et résiduels globaux sont substantiels.
26. Les risques liés à la gestion financière comprennent le faible niveau d'affectation et d'absorption du budget, la méconnaissance des procédures du FIDA par le personnel et l'insuffisance de couverture de l'audit. Les protocoles de gestion des risques liés à la gestion financière du projet ont été détaillés dans le document de conception et le manuel d'exécution afin d'atténuer ces risques. Les risques fiduciaires élevés liés aux dépenses de formation et aux dons et subventions seront atténués par des procédures solides de contrôle et d'audit, qui sont détaillées dans le manuel d'exécution.

<sup>2</sup> <https://markets.businessinsider.com/commodities/co2-european-emission-allowances>.

Tableau 4  
**Synthèse des risques**

<i>Aspect du risque</i>	<i>Niveau de risque inhérent</i>	<i>Évaluation du risque résiduel</i>
Contexte national	Substantiel	Substantiel
Stratégies et politiques sectorielles	Modéré	Modéré
Contexte environnemental et climatique	Substantiel	Substantiel
Portée du projet	Modéré	Modéré
Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité	Élevé	Élevé
Gestion financière	Substantiel	Substantiel
Passation des marchés	Substantiel	Substantiel
Impact environnemental, social et climatique	Modéré	Modéré
Parties prenantes	Modéré	Modéré
<b>Risque global</b>	Substantiel	Substantiel

## **B. Catégorie environnementale et sociale**

27. FORCE-Jeunes présente un risque social et environnemental modéré. Le projet s'accompagnera de mesures visant à minimiser les risques. Il vise à améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et la résilience des communautés rurales grâce au développement d'entreprises dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Le projet ne présente pas de risques majeurs de dégradation irréversible des ressources culturelles ou physiques, car ses activités n'affectent pas le patrimoine culturel, les zones protégées ou les sites abritant des espèces menacées.

## **C. Classement au regard des risques climatiques**

28. Le projet est à risque climatique substantiel; les bénéficiaires, leurs moyens d'existence et leurs activités sont exposés à des risques climatiques. Des événements climatiques ont déjà eu un impact négatif sur la productivité agricole des petits exploitants. Une analyse de référence démontre que l'Union des Comores est très vulnérable et sensible aux changements climatiques. Le projet comprendra l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques adapté aux besoins et aux vulnérabilités spécifiques des communautés rurales et promouvra l'utilisation de variétés résilientes aux aléas climatiques ainsi que l'adoption de systèmes agricoles diversifiés pour améliorer la résilience aux événements météorologiques extrêmes. En outre, le projet investira dans des infrastructures résilientes pour la collecte et le stockage de l'eau et pour l'irrigation afin d'atténuer les effets des sécheresses et de la pénurie d'eau.

## **D. Soutenabilité de la dette**

29. La dette extérieure et la dette globale des Comores sont viables, y compris à moyen terme, mais le risque de surendettement est élevé<sup>3</sup>.

# **IV. Exécution**

## **A. Cadre organisationnel**

### **Gestion et coordination du projet**

30. Le MAPETA pilotera le projet. Il mettra en place un comité de pilotage composé de représentants des organisations de jeunesse, des structures de formation, du secteur privé, du ministère en charge de l'emploi, etc. Pour faciliter une gouvernance inclusive, il est prévu une planification et une concertation participatives par île avec une prise en compte des priorités régionales. Une unité nationale de coordination (UNAC), renforcée par une assistance technique internationale, sera mise en place à Moroni. Une délégation opérationnelle du projet FORCE-Jeunes (DOF) sera mise en place sur chaque île.

<sup>3</sup> Fonds monétaire international. Rapport sur le pays n° 24/4.

### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

31. L'UNAC sera responsable de la gestion financière. Elle sera chargée de débloquer les fonds en fonction du plan de travail et budget annuel (PTBA) approuvé, de verser les fonds aux îles (DOF) et de coordonner le suivi et l'établissement des rapports financiers. Les DOF seront responsables de la coordination et de la supervision des fonctions financières dans leurs îles. Trois mécanismes de décaissement seront disponibles: i) retrait anticipé; ii) paiement direct; iii) remboursement. Les décaissements du FIDA seront effectués sous la forme d'une avance sur les comptes désignés, et les reconstitutions trimestrielles ultérieures seront réalisées en fonction des prévisions de trésorerie figurant dans les rapports financiers intermédiaires, sur la base des PTBA approuvés. Des comptes désignés seront ouverts par source de financement. Les rapports financiers intermédiaires trimestriels seront établis conformément aux lignes directrices du FIDA. Les dispositions en matière d'audit seront améliorées, avec des mandats spécifiques basés sur les risques et des audits intermédiaires réguliers durant l'année.
32. La passation des marchés sera effectuée conformément à la loi comorienne relative aux marchés publics n° 22-011/AU du 23 juin 2022, dans la mesure où celle-ci est compatible avec les Directives pour la passation des marchés relatifs aux projets établies par le FIDA. Le manuel des procédures de passation des marchés indiquera les éventuelles incohérences entre les règles nationales et celles du FIDA, et précisera les dispositions applicables qui permettront de les résoudre.
33. La responsabilité de détecter les pratiques irrégulières ou les allégations incombe au bénéficiaire. Des efforts accrus devraient être déployés pour veiller au respect des principes du pays et du FIDA en matière de passation des marchés. L'équipe de projet veillera à ce que le personnel et toutes les autres entités gouvernementales liées au projet ainsi que le secteur privé, y compris les soumissionnaires et les contractants, respectent la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations et la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.
34. En matière de gestion financière, passation des marchés et de gouvernance, des dispositions seront prises pour le renforcement des capacités des cadres du projet ainsi que des administrations publiques et partenaires du projet.

### **Participation et retours d'information du groupe cible, et mécanisme de réponse aux doléances**

35. FORCE-Jeunes assurera une participation régulière des jeunes et encouragera les retours sur ses interventions à travers: i) la participation active des jeunes ruraux aux phases d'animation, de profilage et d'orientation; ii) les retours d'expérience des jeunes promoteurs; iii) la mise en place de comités de gestion des infrastructures; iv) la participation à des ateliers participatifs d'évaluation et de planification; v) les enquêtes de satisfaction des bénéficiaires; vi) la plateforme de suivi citoyen; vii) les mécanismes de traitement des plaintes.

### **Mécanisme de réponse aux doléances**

36. FORCE-Jeunes mettra en place un mécanisme de traitement des plaintes adéquat pour garantir que les jeunes promoteurs puissent exprimer leurs préoccupations concernant les interventions aux niveaux local, régional et national.

## **B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication**

37. La planification des activités sera basée sur le PTBA, qui comprend: i) une description des activités pour l'année à venir assortie des stratégies opérationnelles, des modalités d'exécution et des indicateurs de suivi du plan de suivi-évaluation et du cadre logique; ii) un chronogramme de mise en œuvre des activités; iii) un état

de l'origine et de l'utilisation des fonds (plan de décaissement); iv) un plan de passation des marchés.

38. FORCE-Jeunes utilisera une approche modulaire intégrant un déploiement géographique graduel et des interventions fondées sur la progression. L'approche sera basée sur un séquençage chronologique des interventions permettant de passer de l'évaluation prospective de la demande de formation-intégration à la mise en œuvre des plans d'activités. Les étapes intermédiaires comprendront la préparation d'une liste de débouchés, l'audit des plateformes techniques, la construction d'infrastructures pour la modernisation de la formation et le déploiement de cohortes dans les formations.
39. La stratégie opérationnelle du projet est pensée suivant un processus structuré d'appui aux jeunes ruraux: i) identification et orientation; ii) formation, renforcement et projet économique; iii) financement et accompagnement. Cette stratégie organise les appuis du projet en trois temps: 1) activités préparatoires, activités de lancement et initiation des actions pilotes et de vulgarisation sur la première partie des 40% de la zone d'intervention, soit 27 villages (7 en Grande Comore, 11 à Anjouan et 9 à Mohéli), imputées sur le financement de FIDA12 (années 1 à 2); 2) interventions étendues progressivement à d'autres villages au moyen de fonds supplémentaires versés par les cofinanceurs ou issus d'une reconstitution des ressources du FIDA 13 ou 14 pour la phase de déploiement (années 3 à 5); 3) phase de consolidation et d'achèvement (années 6 à 7).
40. Le projet FORCE-Jeunes s'appuiera sur un système de suivi-évaluation fondé sur la gestion axée sur les résultats. Le système est voué à faire comprendre le projet, à en améliorer le pilotage et l'efficacité, et à répondre aux objectifs de redevabilité, de capitalisation et d'apprentissage.
41. Dès le démarrage, l'UNAC élaborera une stratégie de communication et gestion des savoirs (CGS) avec un plan opérationnel pour tirer parti de ses expériences et innovations, permettre le partage de connaissances et la mise à l'échelle. Les plans annuels de CGS seront élaborés, budgétisés et mis en œuvre au niveau du pays et de chaque île. Le suivi et l'évaluation des activités, produits, effets et impacts des interventions constitueront la base du processus d'apprentissage et de gestion des savoirs. Le plan opérationnel de CGS reposera sur deux dimensions: i) collecte et analyse; ii) diffusion, qui implique l'utilisation, la communication et le partage des connaissances acquises avec les utilisateurs potentiels.

#### **Innovations et reproduction à plus grande échelle**

42. FORCE-Jeunes intégrera l'incubation dans la formation agropastorale avec la mise à niveau des CRDE. La modernisation des plateaux techniques, la diversification de l'offre et la mise en place d'une réelle capacité d'accueil dans ces centres susciteront une motivation pour la formation aux métiers ruraux. Des formations mobiles qui innovent par leur flexibilité, leur proximité et leur adaptabilité aux contraintes de certaines catégories ciblées comme les femmes, seront mis en place. Les innovations se traduiront également par le soutien aux initiatives porteuses: transformation numérique et emplois verts. La stratégie pour les activités en ligne avec un catalogue d'emplois, y compris des emplois verts, contribuera à promouvoir des opportunités professionnelles innovantes.

### **C. Plans d'exécution**

#### **Plans de préparation à l'exécution et de démarrage**

43. La transition avec le PREFER facilitera le prédémarrage et les contacts de FORCE-Jeunes avec le MAPETA. FORCE-Jeunes utilisera une avance de démarrage de 350 000 EUR, dès approbation par le Conseil d'administration du FIDA pour remplir les conditions de premier décaissement et d'exécuter les activités au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Au niveau gouvernemental, l'avance facilitera les arrangements

institutionnels: documentation requise, recrutement et mise en place du personnel, etc.

#### **Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement**

44. Les supervisions conjointes (FIDA et Gouvernement) seront menées une fois par an; la première appuiera le démarrage. En fonction des besoins, des missions d'appui seront organisées. L'examen conjoint à mi-parcours interviendra en fin de troisième année. La mission d'achèvement impliquera l'ensemble des parties prenantes.

### **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

45. L'octroi au bénéficiaire du financement proposé est régi par un accord de financement entre l'Union des Comores et le FIDA. Une copie de l'accord de financement négocié sera transmise aux représentants au Conseil d'administration au moins cinq jours ouvrables avant l'expiration du délai de 21 jours à compter de la transmission du rapport du Président et du document de conception du projet auxdits représentants.
46. L'Union des Comores est habilitée, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.
47. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA, et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

### **VI. Recommandation**

48. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'Union des Comores un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de dix millions soixante-dix mille dollars des États-Unis (10 070 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Alvaro Lario

## **Accord de financement négocié**

(Une copie de l'accord de financement négocié sera transmise aux représentants au Conseil d'administration)

## Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens			Hypothèses
	Libellé	Référence	Mi-parcours	Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Portée</b>	Personnes recevant de services promus ou appuyés par le projet. <b>(1)</b>	0	3 600	6 000	SSE du projet	Semestrielle	UNAC partenaires et	Conditions sociopolitiques et sécuritaires favorables au développement des entreprises et à l'équité de genre.
	<i>Hommes</i>	0	1 800	3 000				
	<i>Femmes</i>	0	1 800	3 000				
	<i>Jeunes</i>	0	3 600	6 000				
	<i>Personnes handicapées</i>	0	54	90				
	Nombre correspondant de ménages touchés. <b>(1a)</b>	0	2 400	4 000				
	<i>Ménages dirigés par une femme</i>	0	540	900				
	Estimation du nombre total correspondant de membres des ménages. <sup>4</sup> <b>(1b)</b>	0	12 450	20 701				
<b>Objectif global</b> : Contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience des communautés rurales.	Incidence de la pauvreté dans la zone couverte par le Programme.	45	43	41	Enquêtes statistiques nationales	Année 1, 7	UNAC	
	Pourcentage de ménages bénéficiaires déclarant une augmentation d'au moins 20% des revenus.	–	35	55	Enquête de référence, évaluation d'impact (COI).	Année 1, 4, 7		
<b>Objectif de développement</b> : Améliorer l'accès à l'emploi décent pour les jeunes par le développement des entreprises durables y compris dans les systèmes alimentaires de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.	Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services appuyés par le projet (SF 2.2)	0	1 560	3 200	Enquêtes IBRE Enquêtes statistiques nationales	Année 1, 4, 7	UNAC	- Mobilisation des dispositifs d'appui nécessaires et adoption de l'approche du projet pour des interventions coordonnées. - Levée des obstacles externes qui limitent l'accès équitable des jeunes femmes et hommes ruraux aux opportunités dans les secteurs productifs.
	<i>Ménages (%)</i>	0	65%	80%				
	<i>Membres du ménage</i>	0	8 073	16 560				
	Personnes occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d'emploi <b>(2.2.1)</b>	–	2 670	4 450				
	<i>Titulaire de l'emploi – hommes</i>	–	1 335	2 225				
	<i>Titulaire de l'emploi – femmes</i>	–	1 335	2 225				
	<i>Titulaire de l'emploi – jeunes</i>	–	2 670	4 450				
	<i>Nombre d'emploi verts créés (« vert à définir »)</i>	0	420	700				
	Ménages satisfaits des services appuyés par le projet. <b>(SF 2.1)</b>	0	1 560	3 200				
	<i>Ménages (%)</i>	0	65%	80%				
	<i>Membres du ménage</i>	0	8 073	16 560				
	Personnes présentant une amélioration de l'autonomisation. <b>(IE 2.1)</b>	–	540	1 500				
	<i>Proportion totale de personnes (%)</i>	–	15%	25%				
	<i>Femmes (nombre)</i>	–	270	750				
	<i>Femmes (%)</i>	–	50%	50%				
	<i>Hommes (nombre)</i>	–	270	750				
	<i>Hommes (%)</i>	–	50%	50%				
	Ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement durables et résilientes face aux changements climatiques (CGR de FIDA11 - SF 3.2.2)	–	1 350	2 250				
<i>Ménages (%)</i>	–	56,25%	56,25%					
<i>Membres du ménage</i>	–	6 986	11 644					
Ménages déclarant avoir adopté des technologies, des pratiques ou des intrants nouveaux ou améliorés. <b>(1.2.2)</b>	–	1 350	2 250					
<i>Ménages (%)</i>	–	56,25%	56,25%					
<i>Nombre total de membres de ménages</i>	–	6 986	11 644					
<b>Effet 1.</b> Les jeunes femmes et hommes ruraux améliorent durablement et équitablement leurs capacités d'accès aux opportunités d'emploi.	Ménages déclarant un meilleur accès physique aux installations de commercialisation, de transformation et de stockage <b>(1B 2.2.6)</b>	–	700	1 400	Enquêtes IBRE SSE du projet	Enquêtes IBRE Semestrielle	UNAC partenaires et	
	<i>Ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de commercialisation.</i>	–	17%	35%				
	<i>Proportion de ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de commercialisation (%)</i>	–	3 622	7 245				
	<i>Taille des ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de commercialisation.</i>	–	240	800				
	<i>Ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage.</i>	–	10%	20%				
	<i>Proportion de ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage (%)</i>	–	1 397	3 881				
	<i>Taille des ménages faisant état d'une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage.</i>	–	42	42				
	<i>Nombre de nouveaux modules/référentiels créés.</i>	0	3	6				
<b>Produit 1.1</b> L'offre qualifiée de formation/incubation pour l'emploi des jeunes ruraux est renforcée.	Nombre de salles de cours et dortoirs construits ou remis en état dans les Structures d'Incubation	0	24	24	SSE du projet	Semestrielle	UNAC partenaires et	
	Nombre de formateurs, facilitateurs, et animateurs etc... formés.	0	24	24				

<sup>4</sup> La taille moyenne des ménages est 5 à Mohéli et à Anjouan et de 6 en Grande Comores

	Hectares de terres exploitées selon des pratiques favorisant la résilience face aux aléas climatiques (IB 3.1.4)	–	18	30				
	Nombre d'installations de commercialisation, de transformation ou de stockage construites ou remises en état (IB 2.1.6)	–	45	120				
	Installations de commercialisation construites ou remises en état	0	5	12				
	Installations de stockage construites ou remises en état	0	40	108				
<b>Produit 1.2</b> Les jeunes ruraux sont compétents pour développer des activités rémunératrices et durables dans des métiers ruraux y compris des filières agrosylvopastorales et halieutiques.	Personnes formées aux pratiques ou aux technologies de production. <b>(1.1.4)</b>	0	2 520	3 150	SSE du projet	Semestrielle	UNAC partenaires et	Mise à niveau des plateaux techniques
	Nombre total de personnes ayant suivi une formation - agriculture	0	1 080	1 350				
	Hommes ayant suivi une formation - agriculture		432	540				
	Femmes ayant suivi une formation - agriculture		648	810				
	Jeunes ayant suivi une formation - agriculture		1 080	1 350				
	Nombre total de personnes ayant suivi une formation - élevage	0	720	900				
	Hommes ayant suivi une formation - élevage		288	360				
	Femmes ayant suivi une formation - élevage		432	540				
	Jeunes ayant suivi une formation - élevage		720	900				
	Nombre total de personnes ayant suivi une formation - pêche	0	720	900				
	Hommes ayant suivi une formation - pêche		288	360				
	Femmes ayant suivi une formation - pêche		432	540				
	Jeunes ayant suivi une formation - pêche		720	900				
	Personnes formées à des activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise. <b>(2.1.2)</b>	0	2 500	4 450				
	Hommes		1 250	2 225				
	Femmes		1 250	2 225				
	Jeunes		2 500	4 450				
	Nombre de jeunes des communautés de pêche utilisant les investissements structurants. (DCP, magasin, pêcheries, etc.).	0	600	600				
	Hommes		240	240				
	Femmes		360	360				
Producteurs ruraux ayant accès à des intrants de production ou à des modules technologiques. <b>(1.1.3)</b>	0	1 500	1 500	SSE du projet	Semestrielle	UNAC, prestataires (ENPM)		
Hommes		600	600					
Femmes		900	900					
Jeunes		1 500	1 500					
<b>Effet 2.</b> Les jeunes entrepreneurs ruraux accèdent durablement au marché et aux opportunités d'affaires avec le secteur privé.	Entreprises rurales soutenues signalant une augmentation de leurs bénéficiaires. <b>(2.2.2.)</b>	0	1 037	2 600	Enquête IBRE	Années 1, 4, 7	UNAC	
	Proportion d'entreprises (%)		70%	80%				
	Ménages déclarant utiliser des services financiers ruraux. <b>(1.2.5)</b>		400	667				
	Ménages (%)		10%	17%				
	Nombre total de membres de ménages		2 070	3 452				
<b>Produit 2.1</b> L'intégration des jeunes dans l'emploi et les partenariats d'affaires est facilitée	Nombre de partenariats commerciaux entre les jeunes entrepreneurs et les agro-PME.	0	60	112	SSE du projet	Semestrielle	UNAC, prestataires, partenaires (Maison de l'Emploi, etc.)	Ouverture du secteur privé, partenariats commerciaux et institutions financières à la promotion du statut économique et du leadership des jeunes entrepreneurs.
	Nombre de jeunes placés en emploi salarié auprès des agro-PME et agro-industries à travers les partenariats public-privé.	0	720	1 200				
<b>Produit 2.2.</b> L'accès des jeunes agripreneurs aux services financiers est facilité	Personnes vivant en milieu rural qui ont accès à des services financiers. <b>(1.1.5)</b>	0	600	1 000	SSE du projet	Semestrielle	UNAC, institutions financières partenaires	
	Hommes ayant accès à des services financiers - crédit		240	400				
	Femmes ayant accès à des services financiers - crédit		360	600				
	Jeunes ayant accès à des services financiers - crédit		600	1 000				
	Nombre de jeunes dont le plan d'affaire a été financé.	0	2 600	3 250				
	Hommes		1 300	1 625				
Femmes		1 300	1 625					
<b>Effet 3.</b> L'emploi des jeunes ruraux et la prise en compte de l'équité de genre sont ancrés dans les piliers stratégiques de développement rural	Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles soumises aux décideurs pour approbation, ratification ou modification sur la promotion de l'emploi des jeunes. <b>(Politique 3)</b>	0	1	3	SSE du projet	Annuelle	UNAC, partenaires	
<b>Produit 3.1</b> Les politiques et capacités institutionnelles des entités régaliennes et des autres parties prenantes sont renforcées.	Supports de connaissances relatifs aux politiques ayant été élaborés. <b>(Politique 1)</b>	0	3	6	SSE du projet	Semestrielle	UNAC	
<b>Produit 3.2</b> Les institutions régaliennes, les bénéficiaires et autres acteurs participent activement aux réalisations du projet.	16. Plateformes multipartites en service bénéficiant d'un appui. <b>(Politique 2)</b>	0	2	5				
a) Selon les chiffres indiqués dans le Rapport de mise en place d'un Système d'Informations géographiques (juin 2015), la population totale cumulée dans les 27 villages est d'environ 37 200 personnes, dont près de 53% de femmes. Le nombre de personnes tirant tout ou partie de ses revenus de l'activité de pêche dans ces villages est d'environ 5 100 personnes au total, dont 1 660 femmes pratiquant la pêche à pied (32,6% du total), 1 260 hommes pratiquant la pêche à pied (24,6%), 1 410 pêcheurs pratiquant la pêche traditionnelle (27,5%) et 770 pêcheurs pratiquant la pêche artisanale motorisée (15,1%).								

## Matrice intégrée des risques du projet

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<b>Contexte national</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<b>Volonté politique</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>L'Union des Comores organise l'élection présidentielle et celle des Gouverneurs des îles autonomes en janvier 2024. Les jougs électoraux pourraient changer les orientations politiques aux Comores et retarder la conception du projet et sa ratification. Ce contexte politique présente donc un risque pour la mise en place du projet et de son ancrage institutionnel.</p> <p>La faible mobilisation des fonds de contrepartie affecte le niveau de performance du projet. Les effets de la COVID-19 et de la crise Russo-Ukrainienne aggravent déjà les capacités du Gouvernement à mobiliser des ressources propres à affecter aux Projets à financement extérieur. En effet, les réponses aux crises pourraient affecter les capacités du Gouvernement à honorer ses engagements y compris dans le cadre du service de la dette extérieure et avoir un impact négatif sur l'engagement financier du Gouvernement de mobiliser des fonds de contrepartie en espèces dans le cadre du projet FORCE Jeunes.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Planifier davantage la contribution du gouvernement en taxes plutôt qu'en espèces. Le gouvernement pourra également apporter d'autres formes de contribution en nature. La planification financière du projet va intégrer la valeur locative des locaux mis à sa disposition comme faisant partie de la contribution nationale. Il va en outre s'allier aux autres projets ayant les mêmes problèmes pour un plaidoyer commun en vue d'obtenir l'inscription d'une ligne budgétaire y relative, dans les Lois des Finances.</p> <p>Les rencontres avec la partie nationale, notamment avec le Secrétaire Général du Gouvernement et le Ministre en charge des finances, qui ont été déjà initiées dans le cadre du projet PREFER, vont être poursuivies, afin d'inciter davantage le pays à contribuer aux reconstitutions des fonds du FIDA.</p> <p>L'accession des Comores à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) témoigne l'engagement du pays à mener des multiples réformes sur le plan législatif, institutionnel, commercial et économique. Ceci constitue une opportunité pour le projet FORCE-Jeunes étant donné l'adhésion à l'OMC accroît l'ouverture commerciale, contribue à l'amélioration de l'environnement des affaires et des investissements aux Comores.</p> <p>Aux Comores, la promotion de l'emploi des jeunes figure parmi les priorités nationales. Le Gouvernement a mis en place un outil stratégique pour un système durable d'appui à l'emploi des jeunes. Il y a l'adoption du décret n°21-087/Pr, la loi n°21-007/Au baptisé « un jeune, un emploi en Union des Comores ». FORCE-Jeunes contribuera à appuyer le développement du secteur financier pour stimuler l'investissement de l'entrepreneuriat, et promouvoir une meilleure éducation financière des jeunes.</p> <p>La stratégie de gestion de savoirs de FORCE-Jeunes favorisera les échanges d'expériences et l'apprentissage au sein et/ou en dehors du portefeuille pour appuyer la mise en œuvre des interventions</p>		
<b>Gouvernance</b>	<b>Elevé</b>	<b>Elevé</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Selon l'indice Mo-Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) les Comores se placent au 38e rang sur 50 pays africains évalués en 2022 avec un score de 42,5/100. Quant à l'indice de perception de la corruption établi</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>par Transparency International, celui-ci place l'Union des Comores au 167e rang sur 180 pays évalués en 2022, avec un score de 19 sur 100 ; ceci dénote un recul car en 2021 l'Union des Comores, avec un score de 20/100 a occupé la 164eme place sur 180 pays. En matière de Gestion et institutions du secteur public, l'Union des Comores a obtenu un score de 2,5 suivant l'Évaluation des politiques et des institutions nationales CPIA 2019. Ce score est celui du groupe le moins performant au niveau du pays et est inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Ces classements mondiaux avec la faiblesse des institutions de contre-pouvoirs comoriens telle que l'Assemblée nationale. Une telle situation présente des risques élevés pour la gestion efficace du projet.</p> <p>L'étude de 2017 sur la fragilité en Union des Comores a fait ressortir parmi les défis transversaux aux cinq PSG des problèmes de gouvernance par un déficit de collaboration à plusieurs niveaux, de maîtrise et d'application de la réglementation d'une manière impartiale.</p> <p>Sur le plan opérationnel, les délégués en charge de la production ont la charge du secteur agricole au niveau régional. Les Directions régionales du MAPETA, les CRDE ainsi que les projets/programmes sont sous la tutelle institutionnelle de ces Délégués en charge de la production, mais les organigrammes, voire la dénomination variante d'une île à l'autre.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Les organes et les outils de lutte contre la corruption existent.</p> <p>Les cadres des ministères impliqués dans l'orientation, le financement et la gestion du projet (Ministères en charge des Finances, de l'Agriculture, de la jeunesse, etc.) ; des institutions en charge de la passation des marchés ; de la protection de l'environnement ainsi que l'équipe de gestion du projet sera formés/recyclés sur les politiques anti-corruption du FIDA.</p> <p>Les cadres du Ministre en Charge de l'Agriculture appuieront l'équipe de FORCE Jeunes sur le plan technique ; cela s'ajoutera à leurs contributions notamment lors des sessions des Comités de pilotage. Le Comité National et les Comités Régionaux de pilotage du projet, qui regroupent les acteurs clés du développement Agricole et rural, auront un impact positif dans la gouvernance.</p> <p>Les procédures de gestion financière vont prendre en considération les expériences du projet PREFER et d'autres projets du FIDA. Les responsables financiers et en passation de marchés du projet vont recevoir des appuis pour développer leurs capacités.</p>		
<b>Macroéconomie</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Le cadre macro-économique comorien reste fragile et fortement tributaire des chocs externes. Ainsi, la crise ukrainienne avec ses soubresauts géopolitiques, constituent une menace spécifique. En effet, la persistance d'une telle crise et les corollaires qui en pourraient aggraver le niveau de l'inflation au détriment des couches sociales les plus vulnérables qui sont de surcroît les principaux groupes cibles du projet. Une telle pourrait affecter négativement la dynamique du marché comorien, ce qui se traduirait par une baisse significative des revenus des populations ciblées à savoir les jeunes vivants dans les milieux ruraux. Une telle pourrait engendrer une hausse conséquente du taux de pauvreté ce qui limitait les bénéfices du projet.</p> <p>Suivant l'Évaluation des politiques et des institutions nationales CPIA 2022, les partitions des politiques macroéconomiques et structurelles de l'Union des Comores sont en deca de la moyenne en Afrique subsaharienne.</p>		

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
L'écart entre l'inflation, dû au prix de l'énergie et de la rareté de certains biens/matériaux, et l'évolution des revenus des exploitants aura des effets sur la situation économique des ménages et donc sur l'objectif de développement du projet.		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Le 21 décembre 2021, la direction du Fonds monétaire international (FMI) approuvé l'achèvement de la première revue du programme de référence en faveur des Comores. Les mesures appuyées par le programme de référence, qui a été approuvé le 21 juillet 2021, visée à : i) maîtriser la pandémie et redresser l'économie ; et ii) entreprendre des réformes pour surmonter la fragilité, stimuler la croissance inclusive et limite les risques.</p> <p>Dans le domaine agricole, le gouvernement s'emploie à améliorer la productivité et à augmenter la production par la mécanisation et la mise à disposition d'intrants de qualité, afin d'améliorer les revenus.</p>		
<b>Fragilité et sécurité</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Le pays est exposé à des risques de catastrophes naturelles. Tel était le cas avec le cyclone Kenneth qui a décimé les cultures en 2019. Dans de tels cas il en a résulté la destruction des cultures affectant ainsi les capacités d'accès aux semences et aliments alimentaires, donc plus généralement la sécurité alimentaire des populations. De plus, l'Union des Comores figure sur la liste 2023 des pays touchés par des situations de fragilité et plus souffrants par la fragilité institutionnelle et sociale. L'étude de 2017 sur la fragilité en Union des Comores avait déjà fait ressortir parmi les défis transversaux des lacunes de l'administration et de la société civile dans leurs moyens, leurs organisations et leurs fonctionnements qui ne permettent pas toujours d'atteindre les objectifs.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Le partenariat avec l'INRAPE pour la collecte de matériel génétique de bananier et de manioc, la mise en place de champs de collecte nationaux et régionaux, ainsi que la construction de laboratoire in-vitro permet de disposer de vivier de matériel végétal. Par ailleurs, le PCE (Plan Comores Emergent) ambitionne un pays résilient aux chocs dans toutes les dimensions du développement durable. Des actions de renforcement institutionnel seront attendues par le projet Force-Jeunes en faveur des structures des Ministères en charge de l'agriculture et de l'élevage ainsi que de la jeunesse, de la santé et du genre.</p>		
<b>Stratégies et politiques sectorielles</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Cohérence politique</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Bien que le Projet FORCE Jeunes soit aligné sur les stratégies et politiques nationales dans le secteur rural et agricole, le risque de non-alignement de ces stratégies avec le ciblage des pauvres et la mise en œuvre de projets intégrant des thématiques transversales (environnement, climat, genre, nutrition, jeunes, participation du secteur privé, etc.) subsiste. Il en est de même du risque d'inadéquation des objectifs et stratégies du Projet Force-Jeunes avec les modalités de mise en œuvre du: (i) Plan Comores Émergent à l'horizon 2030 (PCE) qui présente les ambitions générales de l'État en matière de développement sous la forme d'orientations et de lignes directrices ainsi que du; (ii) Plan de Développement Intérimaire (PDI 2020-2024) qui est le plan à moyen terme du PCE.</p>		
Mesures d'atténuation :		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>Le document de référence qu'est le PCE favorable aux projets de développement rural ciblant les plus pauvres, confirme que l'agriculture comorienne doit jouer un rôle de moteur de croissance et de sécurité alimentaire, dans le cadre d'une approche chaîne de valeur et de l'entreprenariat agricole rural.</p> <p>Les objectifs de Force-Jeunes sont alignés sur les politiques et stratégies nationales contenues dans le Plan Comores Émergent à l'horizon 2030 (PCE) et le Plan de Développement Intérimaire (PDI 2020-2024) qui prévoient globalement la modernisation de l'agriculture dans l'Union des Comores. Ils sont également alignés sur le plan de relance post-COVID 19.</p>		
<b>Élaboration et mise en œuvre des politiques</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole contiennent peu de vues des organisations de producteurs ruraux ; les ressources pour leur mise en œuvre sont insuffisantes.</p> <p>La mise à jour et/ou mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles (genre, jeunes, nutrition, formation et insertion professionnelle, agriculture) ne sont pas effectives et pourront handicaper l'atteinte des objectifs du projet.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Le projet est en contact avec la chambre d'agriculture et s'attèle à la structuration des groupements en coopératives. Force-Jeunes a contribué à l'amélioration de la participation des producteurs agricoles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques en facilitant les espaces de concertation.</p> <p>Des dialogues politiques avec la partie nationale vont être entrepris, notamment avec le Ministère de tutelle, en charge de l'Agriculture afin de promouvoir approche commune pour la mise en œuvre du projet.</p> <p>Les différents partenariats avec toutes les parties prenantes œuvrant dans la formation professionnelle des jeunes seront établis.</p>		
<b>Contexte environnemental et climatique</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<b>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Il existe de nombreuses zones en forte pente qui, suite à des pressions anthropiques ou des effets naturels, favorables au transport solide dans les cours d'eau, accélèrent les écoulements et provoquent l'infiltration. Ces zones en forte pente pourraient entraîner une érosion et une perte d'éléments nutritifs à l'échelle du bassin, accroissent le risque d'inondation et dégradent la biodiversité.</p> <p>Difficulté pour le projet d'atteindre les objectifs de production des cultures assignés par le DCP à cause de l'escarpement des terrains et des risques d'érosion.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Les activités qui seront entreprises par le Force-Jeunes amélioreront la conservation des ressources naturelles et la fertilité des terres.</p> <p>Les activités par les bénéficiaires afin de limiter l'érosion concernent notamment l'aménagement antiérosif de terres en forte pente, l'embocagement, l'entretien des réseaux d'irrigation ainsi que la protection des sources d'eau. Le Force-Jeunes fournit des formations sur les techniques de Conservation des Eaux et du sol (CES) et sur la gestion de l'environnement. La conservation des sols est améliorée grâce à l'adoption</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>des techniques d'embocagement. L'approche « chaine de solidarité » est promu dans l'acquisition des matériels végétaux pour les embouchures.</p> <p>Le projet a également accepté d'adopter la promotion des variétés résilientes aux changements climatiques, le recours aux fertilisants agricoles, la pratique de la rotation culturelle, qui a permis la préservation de la fertilité des sols.</p>		
<b>Vulnérabilité du projet aux effets des changements climatiques</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risques :</p> <p>Etant donné que les jeunes vont entreprendre dans des secteurs affectés de manière négative par les changements climatiques (agriculture, élevage, pêche), les risques de changement de productivité et de la qualité de la production pourront augmenter, induisant ainsi à la vulnérabilité des jeunes.</p> <p>Les cultures vont être affectées par les variations de températures et des précipitations. Les ressources en eau sont impactées tant sur la quantité que sur la qualité. Une diminution de la quantité et/ou une abondance de précipitations entrave le bon développement des cultures. Ces situations favoriseront la prolifération des insectes nuisibles, l'apparition des maladies sur les plantes et les changements des aires de distribution géographiques de certaines espèces végétales.</p> <p>Les risques pour le secteur élevage concernent les maladies qui provoqueront des perturbations physiologiques, entre autres, un retard de croissance, diminution de la production laitière, sensibilités aux maladies, des mortalités, et la dégradation des pâturages.</p> <p>La violence des cyclones, aggravée par les changements climatiques, occasionnerait une baisse des rendements agricoles. L'accroissement des intensités des cyclones sont aussi néfastes pour les poissons et les macro crustacés. Une telle situation risquerait de rendre plus difficile les activités des jeunes œuvrant dans le secteur pêche.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Force-Jeune appuiera le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité de la population face aux changements climatiques, et promeut des options d'adaptation aux changements climatiques auprès de ses cibles. Le projet Force-Jeunes diffuse aussi des semences résistantes aux changements climatiques, et mène des accompagnements techniques au niveau des groupements dans l'adoption des techniques agricoles résilientes. L'agroforesterie et l'association culturelle utilisent la couverture végétale des sols.</p> <p>Le projet va accompagner les jeunes/femmes à développer des exploitations plus respectueuses de l'environnement. Le projet entreprendra des sessions de sensibilisation et de communication sur l'adaptation aux changements climatiques, en partenariat avec le Ministère de tutelle.</p> <p>La construction et/ou la réhabilitation de citernes, l'installation des réservoirs, ainsi que le captage des eaux auprès des sources d'eau entraînent l'accès à l'eau. Partenariat avec les services météo pour la diffusion des informations agro-climatiques permet une meilleure adaptation aux changements climatiques</p>		
<b>Portée du projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Pertinence du projet</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Les objectifs et les interventions du projet sont alignés sur les priorités nationales de développement mais doivent être suffisamment adaptés et</p>		

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
<p>adéquats en termes de moyens pour répondre efficacement aux besoins et priorités du groupe cible tout au long de la durée de vie du projet.</p> <p>Des inadéquations en termes de ciblage pourront survenir et pourront écarter les plus vulnérables.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>La planification des activités du Force-Jeunes se fera de manière inclusive et intégrera donc des réponses convenues avec les populations sur la base des besoins clairement exprimés par les pauvres ruraux lors des consultations.</p> <p>Force-Jeunes pourra faire objet de financements additionnels pour mieux répondre aux besoins des groupes cibles.</p> <p>Les approches de ciblage du projet PREFER pourront servir de référence. Des mesures spécifiques seront prises pour mitiger les risques de capture d'élite.</p>		
<b>Solidité technique</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>La conception de Force-Jeunes intègre principalement la mise à échelle des appuis techniques et organisationnels aux jeunes et femmes ainsi que les embocagements, une innovation technique pilotée et ayant fait ses preuves dans l'Union des Comores. Il reste un risque que le projet intègre plusieurs approches et se complexifie, n'améliore pas ses réalisations en inspirant des leçons apprises dans d'autres pays.</p> <p>La faible capacité à la fois au niveau de l'équipe du projet, des partenaires de mises en œuvre des organisations paysannes pourrait aussi impacter la solidité technique du projet.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>La conception du projet se fera au moyen des approches déjà expérimentées aux Comores par le FIDA et d'autres partenaires. Cette approche confortera la solidité technique du projet. Les approches de Force-Jeunes seront toutes issues vers l'entrepreneuriat individuel ou associatif/coopératif. Aux fins d'amélioration des réalisations de Force-Jeunes, des expériences du FIDA dans d'autres contextes similaires seront également dissociables pour l'application par Force-Jeunes.</p> <p>Des appuis institutionnels sont prévus par le projet. Un manuel d'exécution technique sera établi afin de faciliter la mise en œuvre des activités. Les bonnes pratiques du projet PREFER et des autres projets financés par le FIDA et d'autres partenaires techniques et financiers vont être valorisées.</p>		
<b>Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité</b>	<b>Elevé</b>	<b>Elevé</b>
<b>Modalités d'exécution</b>	<b>Elevé</b>	<b>Elevé</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Le projet adoptera l'approche faire-faire. Le Projet PREFER en cours fait montre de difficultés dans la gestion des conventions avec les partenaires de mise en œuvre avec des cas de non-renouvellement desdites conventions et donc des ralentissements dans l'exécution.</p> <p>Les CRDE qui sont des établissements publics appelés à assurer les missions de formation, d'appui-conseil, d'encadrement des organisations de producteurs, de collecte et gestion de données, de fournitures de services de base ; présentent des lacunes fonctionnelles (insuffisance de personnel et de moyens de fonctionnement suffisants). Il y a donc un risque élevé qu'ils ne soient pas en mesure de remplir convenablement leurs missions d'appui aux producteurs et encore moins de pérenniser les acquis.</p>		

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
De plus, l'étude de 2017 sur la fragilité en Union des Comores avait déjà fait ressortir parmi les défis transversaux l'insuffisance des capacités humaines, et matérielles à la hauteur des enjeux financiers hypothéquant par conséquent la capacité de parvenir à des bons résultats.		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>La mobilisation d'une assistance technique internationale dans une logique de transfert de compétences de type learning-by-doing au cours des premières années du projet est primordiale. Lors des recrutements, des efforts seront déployés pour que les publications de postes puissent être réalisées à la diaspora Comorienne pour y rechercher des compétences.</p> <p>L'évaluation de la performance des partenaires sera permanente, de même que la clarification des termes des conventions avant leur renouvellement. La mise en œuvre du projet intégrera le renforcement institutionnel des partenaires de mise en œuvre.</p> <p>Des visites d'échanges dans d'autres pays sont à prévoir, afin d'identifier les bonnes pratiques dans la correspondance entre les besoins sur le marché et les formations dispensées par le projet. Le projet FORCE-Jeunes pourrait aussi bénéficier des expériences du projet PREFER dans l'accueil des stagiaires, qui pourront appuyer la mise en œuvre du projet, notamment dans la capitalisation des acquis.</p> <p>L'équipe du projet FORCE-Jeunes bénéficiera des connaissances et des savoir-faire acquis par les investissements du FIDA aux Comores et des autres pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud.</p>		
<b>Dispositifs de suivi-évaluation</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Le Projet PREFER en cours présente des faiblesses collecte et la remontée de d'informations depuis le terrain et le système de rapportage d'une manière générale ; y compris en lien avec les informations attendues des partenaires d'exécution. Le projet ne dispose pas toujours de suffisamment d'informations sur les effets et impacts induits. Il y a donc un risque que cette situation se présente au démarrage du FORCE Jeunes.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Force-Jeunes mettra en place un système de suivi-évaluation fonctionnel fondé sur l'approche de gestion axée sur les résultats, qui sera un outil d'aide à la décision tout au long du cycle du projet. A partir du démarrage, le dispositif intégrera une étude de référence et d'autres activités planifiées et suivies. Une modalité d'assistance technique pourra être mise en place. Les bases de données seront régulièrement à jour, fourniront les informations nécessaires pour le suivi et le pilotage du Projet. Des enquêtes d'effets qui seront organisées par le projet pourront favoriser plus de réalisme dans les mesures des effets de Force-Jeunes.</p>		
<b>Passation des marchés</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<b>Cadre juridique et réglementaire</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>1. En l'absence d'un manuel des procédures de passation des marchés, le projet peut appliquer des procédures non convenables menant à une déclaration d'irrégularités et une annulation des procédures.</p> <p>2. En l'absence des décrets règlementaires de la nouvelle loi précisant les modalités d'application de cette loi, le projet peut interpréter la loi d'une manière non conforme menant à une annulation des procédures et par la suite à un retard dans l'exécution des activités prévues.</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>3. Des lacunes dans les procédures d'adjudication des marchés sont observées qui risquent de mener à des contestations de la part des soumissionnaires et à un retard dans l'attribution des marchés et l'exécution des activités prévues dans le cadre du projet.</p> <p>4. En l'absence d'un système efficace de suivi des marchés publics, le projet aura des difficultés (i) à gérer d'une manière efficace les marchés lancés dans le cadre de FORCES JEUNES, (ii) à identifier les contrats à haut risque et (iii) à prendre les mesures de mitigation nécessaires.</p> <p>5. L'accès du public à l'information présente des faiblesses qui peuvent défavoriser la responsabilité du projet envers le public et par la suite augmenter le risque de favoritisme et réduire la concurrence entre les entreprises.</p> <p>6. La tenue en lieu sûr des archives, documents de la passation des marchés démontre une faiblesse. Le projet risque de ne pas pouvoir maintenir pour une longue période (10 ans) les documents de passation des marchés qui vont être lancés dans le cadre de FORCES JEUNES</p> <p>7. En l'absence des dossiers types d'appel d'offres International, l'UNAC risque d'utiliser les dossiers types d'appel d'offres national qui ne contiennent pas toutes les dispositions nécessaires relatives à un appel d'offres international.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>1. FORCES JEUNES suivra le manuel des procédures en passation des marchés faisant partie du manuel de mise en œuvre du projet (PIM).</p> <p>2. FORCES JEUNES suivra les procédures du Guide pratique de Passation des Marchés du FIDA relatives aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes de sélection (Module F2) et d'évaluation des Services de Conseil (Modules K5 – K6- K7 et K8)</li> <li>- Adjudication du contrat (Modules L -L1- L2- M – M1 et M2).</li> </ul> <p>3. FORCES JEUNES utilisera l'outil de suivi des contrats du FIDA (CMT)</p> <p>4. FORCES JEUNES présentera à l'ARMP et à la Direction nationale de contrôle des marchés public un rapport annuel sur tous les marchés conclus au cours de l'année incluant les informations sur le processus de passation ainsi que le processus de gestion des contrats y compris les paiements effectués et la résolution des litiges le cas échéant.</p> <p>5. Publication des avis d'appel d'offres, des avis d'appel à manifestation et des avis d'attribution des marchés dans le cadre du projet sur le site web officiel unique « Comores Marchés Publics » et sur le site du MAPETA une fois devenu opérationnel.</p> <p>6. L'UNAC et les délégations opérationnelles partageront tous les avis d'attribution des marchés attribués dans le cadre du projet FORCES JEUNES avec l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP).</p> <p>7. L'UNAC et les délégations opérationnelles suivront les dispositions relatives à l'archivage prévues dans le Manuel des procédures de passation du projet (PIM).</p> <p>8. FORCE JEUNES utilisera le dossier type d'appel d'offres international du FIDA.</p> <p>9. L'UNAC et les délégations opérationnelles incluront dans les dossiers d'appel d'offres nationaux les dispositions suivantes du FIDA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. La politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations;</li> <li>b. Les dispositions sur le harcèlement sexuel, l'exploitation et les abus sexuels</li> <li>c. Le droit du FIDA de mener un audit ou une inspection</li> </ul>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
d. Les dispositions sur les normes de performance PESEC. e. Le formulaire d'auto-certification du FIDA.		
Responsabilité et transparence	Substantiel	Substantiel
<p>Risque(s) :</p> <p>1. En l'absence d'un portail des marchés publics qui met à disposition du public une information sur l'ensemble des textes réglementaires; les DAO types; les plans de passation, les avis généraux et avis spécifiques de passation de marchés; les avis d'attributions; les décisions de l'ARMP sur les litiges; les statistiques sur les marchés approuvés et annulés, les rapports d'audits des marchés publics; la liste des entreprises sanctionnées, et étant donné que le projet appliquera la loi nationale, il existe un risque de ne pas mettre à la disposition du public toutes les informations relatives aux marchés lancés dans le cadre de FORCES JEUNES.</p> <p>2. Etant donné que le niveau de la corruption aux Comores est très élevé avec un score de l'indice de perception de la corruption de 19/100 en 2022 et en l'absence d'un processus transparent et d'un système efficace d'évaluation de la performance en passation des marchés, des pratiques comme le favoritisme, le népotisme, etc. peuvent être appliquées par le projet.</p> <p>3. En l'absence des manuels qui définissent les exigences pour les contrôles internes relatives à la passation des marchés, le projet risque de ne pas effectuer efficacement ces contrôles internes</p> <p>4. Les audits de passation des marchés conclus dans le cadre du projet risquent d'être effectués sur la conformité et non pas sur la performance.</p> <p>5. Non existence de l'avis d'intention d'attribution des marchés dans le système national et étant donné que le projet appliquera le système national, le projet risque de ne pas émettre ces avis et par la suite de ne pas respecter la période accordée pour la contestation.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>1. L'UNAC publiera toutes les données relatives aux marchés conclus dans le cadre de FORCES JEUNES sur le site internet du MAPETA..</p> <p>2. Les missions de supervision et d'assistance du FIDA seront intensifiées pour s'assurer à ce que le personnel des projets financés par le FIDA ainsi que les soumissionnaires, prestataires de services, fournisseurs, entrepreneurs et consultants respectent les normes les plus élevées d'éthique et d'intégrité lors de la passation et de l'exécution des contrats financés par le FIDA</p> <p>3. Le projet veillera à ce que les numéros d'urgence du FIDA pour signaler les cas de corruption ou de harcèlement seront inclus dans tous les documents d'appel d'offres.</p> <p>4. Tous les soumissionnaires et contractants qui participeront à la passation de marchés dans le cadre du projet doivent se conformer à l'auto-certification prévue par le Guide pratique de passation des marchés publics 2020 du FIDA. FORCES JEUNES inclura dans tous les documents d'appel d'offres et les contrats le formulaire d'auto-certification du FIDA.</p> <p>5. Le projet suivra le manuel de la mise en œuvre du projet (PIM).</p> <p>6. Le projet veillera à exécuter les recommandations des missions de supervision, d'assistance, d'audit du FIDA.</p> <p>7. Le projet élaborera une liste de contrôle (Checklist) à utiliser par les auditeurs pour l'audit de la passation des marchés.</p>		

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
<p>8. Le projet préparera une liste des risques identifiées en cours d'exécution de la passation des marchés et à identifier les mesures de mitigation nécessaires.</p> <p>9. Le projet devra inclure dans les mandats des cabinets d'audit/ des auditeurs le concept de l'audit de rendement.</p> <p>Le projet suivra les procédures d'adjudication du FIDA.</p>		
<b>Capacités en matière de passation des marchés publics</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>1. L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) mandatée de faire la formation et le développement des capacités des agents publics chargés de l'exécution de la passation des marchés publics, n'a pas les moyens et ressources suffisants permettant d'effectuer efficacement sa tâche. Le projet risque de ne pas trouver des responsables de passation des marchés qualifiés.</p> <p>2. En l'absence d'un système permettant de gérer les données de l'ensemble du processus de passation des marchés et étant donné que la plateforme « Comores Marchés Publics » n'est pas encore opérationnelle, l'UNAC pourra avoir des difficultés à gérer d'une manière efficace les données relatives aux marchés qui vont être lancés dans le cadre de FORCES JEUNES.</p> <p>3. En l'absence d'une cellule de gestion des marchés publics au MAPETA et étant donné que les nominations aux postes de responsable des marchés publics ne sont pas généralement concurrentielles, les responsables de passation du projet peuvent être nommés parmi les fonctionnaires du MAPETA qui n'ont pas d'expérience en matière de passation des marchés.</p> <p>4. En l'absence d'un système de mesure de la performance en passation des marchés portant sur les aspects quantitatifs et qualitatifs, l'UNAC aura des difficultés à faire l'évaluation de la performance en passation des marchés.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>1. Le projet prendra en charge la formation des agents de passation des marchés du MAPETA et des partenaires étatiques.</p> <p>2. Le personnel de passation des marchés du projet participera au programme de formation du FIDA sur les procédures de passation des marchés «BUILDPROC»</p> <p>3. Recrutement du personnel de passation des marchés du projet par voie concurrentielle.</p> <p>4. La prise en charge par le projet des stagiaires en passation des marchés.</p> <p>5. Les missions de supervision et d'assistance du FIDA évalueront la performance du projet en passation des marchés.</p>		
<b>Processus de passation de marchés dans le cadre des projets</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>1. En l'absence des stratégies de passation des marchés, l'UNAC aura des difficultés à gérer efficacement le processus de passation des marchés qui vont être lancés dans le cadre du projet. Il y a un risque de ne pas pouvoir optimiser l'utilisation des ressources disponibles, de ne pas obtenir les meilleurs prix, de ne pas garantir la qualité des biens et services requis et de ne pas identifier les risques associés à la passation des marchés ainsi que les mesures appropriées.</p>		

Catégories et sous-catégories de risque	Inhérent	Résiduel
<p>2. Etant donné que le recours à la passation des marchés de gré à gré est fréquent dans les administrations publiques comoriennes. Le projet risque d'utiliser fréquemment cette méthode de passation.</p> <p>3. Les autorités adjudicatrices aux Comores se contentent d'afficher les résultats sur un tableau d'affichage. La non-publication des avis d'attribution des marchés par le projet ne permettra pas d'assurer la transparence et de maintenir un environnement concurrentiel sain.</p> <p>4. En l'absence de données statistiques sur la passation des marchés, l'UNAC ne sera pas en mesure (i) d'évaluer l'efficacité de la gestion des contrats conclus dans le cadre du projet, (ii) d'évaluer la proportion de fournisseurs, entrepreneurs et consultants enregistrés qui participent et obtiennent des marchés et (iii) d'évaluer le nombre total et valeur des marchés attribués aux entreprises nationales/étrangères.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>1. L'UNAC et les délégations opérationnelles du projet suivront la stratégie de passation des marchés du projet.</p> <p>2. Le recours à la passation de marchés de gré à gré n'est envisageable dans le cadre du projet qu'avec une justification suffisamment détaillée adressée au FIDA pour obtenir son avis de non-objection indiquant notamment pour quelle raison un marché de gré à gré est choisi plutôt qu'une procédure de passation de marchés concurrentielle, ainsi que les motifs pour lesquels un consultant/ une entreprise particulier(e) est recommandé(e).</p> <p>3. Le projet publiera les avis d'attribution sur le site du FIDA et sur le site « Comores Marchés publics » une fois rendu opérationnel.</p> <p>4. Le projet enverra à l'ARMP avant la fin de chaque année budgétaire un rapport détaillé sur tous les marchés lancés/ attribués au cours de l'année en question y compris le nombre d'entrepreneurs, de fournisseurs et de consultants qui participent aux marchés lancés dans le cadre du projet FORCES JEUNES et le nombre des marchés attribués aux entreprises nationales/ Internationales</p> <p>5. Le projet utilisera l'outil de gestion du FIDA (CMT) et veillera à sa mise à jour continue.</p> <p>6. FORCES JEUNES recrutera un responsable de passation des marchés à l'UGCP et des assistants en passation des marchés aux délégations opérationnelles du projet pour suivre de près la mise en œuvre de tous les contrats et veiller à ce qu'ils soient achevés dans les délais fixés dans les contrats.</p> <p>7. Les missions de supervision et d'assistance du FIDA seront intensifiées surtout pendant les deux premières années d'exécution du projet pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ses activités.</p>		
<b>Gestion financière</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<b>Organisation et personnel</b>	<b>Elevé</b>	<b>Elevé</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Il y a deux niveaux administratifs de mise en œuvre du programme qui auront des responsabilités fiduciaires, l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNAC) et les Délégations Opérationnelles (DOF) sur les trois îles où les activités sont menées sur le terrain. Les projets précédents financés par le FIDA et mis en œuvre par le biais de structures similaires ont connu des problèmes de ponctualité et de qualité des rapports financiers des îles au niveau national, ce qui a systématiquement entraîné des retards dans les rapports financiers destinés à l'UNAC et au FIDA en raison de la capacité du personnel financier. L'UNAC et la DOF manquent souvent de</p>		

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
personnel qualifié ayant l'expérience de la gestion des fonds du FIDA et d'autres donateurs.		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Pour atténuer le risque lié à la qualité et à la ponctualité des rapports financiers des îles, il est proposé d'avoir un comptable sur chaque île pour garantir l'exactitude, l'exhaustivité et la ponctualité des rapports financiers et des rapprochements bancaires des DOF à l'UNAC. Afin de s'assurer que le personnel de l'UNAC et des DOFs se familiarise avec les procédures du FIDA et l'autre co-financée, le FIDA fournira une formation de renforcement des capacités au personnel financier qui sera sélectionné pour gérer les finances du projet. Le renforcement des capacités comprendra la familiarisation avec les procédures sur les rapports financiers, la catégorisation des dépenses à travers les composantes, les catégories, les calendriers des rapports financiers et d'autres aspects de la gestion financière liés au programme.</p>		
<b>Budgétisation</b>	<b>Elevé</b>	<b>Elevé</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Le programme plusieurs financeurs, à savoir le FIDA, la contribution du gouvernement et la contribution des bénéficiaires. Il existe un risque de confusion dans la budgétisation et l'affectation des dépenses à ces multiples financeurs. Il existe également un risque que les plans de travail et les budgets annuels (PTBA) ne soient pas préparés ou révisés en temps voulu, et qu'ils ne soient pas exécutés de manière cohérente, ce qui entraîne une indisponibilité des fonds en cas de besoin, des coûts inéligibles et une réaffectation des fonds du programme, ainsi qu'une lenteur dans la mise en œuvre. L'exactitude du budget a également été un problème dans le projet PREFER en cours.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Les tableaux des coûts, le document de conception du projet et le manuel des procédures contiennent des détails adéquats sur les activités clés à mettre en œuvre et les sources de financement de ces coûts. Par la suite, le PTBA sera préparé avec des détails adéquats sur le financement des activités clés afin de garantir une orientation adéquate à l'équipe comptable dans l'enregistrement des dépenses. Le PTBA sera codifié pour indiquer, pour chaque activité, les sources de financement, la catégorie de dépense, la composante, le lieu (île), le trimestre de l'activité planifiée et tout autre code d'analyse nécessaire pour simplifier la présentation des rapports au gouvernement et aux financeurs.</p> <p>L'UNAC coordonnera les processus de préparation du budget en étroite collaboration avec les DOF. Le suivi du budget sera effectué périodiquement, au moins sur une base trimestrielle, et tout écart significatif sera discuté au sein du comité de pilotage du projet en vue de prendre des mesures correctives. Le budget approuvé sera codé dans le système comptable afin de permettre un suivi par lieu, par composante et par catégorie.</p>		
<b>Flux de fonds/modalités de décaissement</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Il existe un risque de confusion des fonds de l'UNAC qui seront fournis avec des avances pour la mise en œuvre des activités du programme. Les fonds sont reçus à la Banque Centrale des Comores puis envoyés sur les comptes de l'UNAC au Ministère des Finances. L'UNAC envoie ensuite des avances aux DOF sur la base des activités planifiées. En plus des financements des partenaires extérieurs au développement, des fonds de</p>		

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
contrepartie devraient être reçus du gouvernement de l'Union des Comores.		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Pour limiter les risques de mélange des fonds et faciliter la comptabilisation de toute avance fournie, les fonds seront détenus sur des comptes désignés par le programme en devises étrangères, pour lesquels il y aura un rapprochement mensuel des comptes bancaires et des rapports financiers. L'UNAC tiendra également un compte opérationnel distinct pour chaque source de financement et pour la contribution du gouvernement. Chaque URAT disposera d'un compte opérationnel distinct pour le financement des donateurs et les contributions du gouvernement. Les DOF adresseront des rapports financiers mensuels à l'UNAC pour le suivi des opérations et pour faciliter les rapports trimestriels aux bailleurs de fonds.</p>		
<b>Contrôles internes</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>L'UNAC sera responsable de la gestion financière globale du programme. Elle sera chargée de débloquer les fonds en fonction des plans convenus, tirés des PTBA approuvés, de verser les fonds aux îles chargées de la mise en œuvre et de coordonner le suivi et l'établissement des rapports financiers pour l'ensemble du programme. Il peut y avoir un risque que des contrôles appropriés sur les fonds du programme ne soient pas en place, conduisant à une utilisation inefficace ou inappropriée des ressources du programme.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Des contrôles internes ont été institués dans l'ensemble du cadre des procédures financières et administratives. Les contrôles identifiés vont de la bonne tenue des registres et des écritures, de l'autorisation des documents comptables, des achats et des documents administratifs, de l'équilibrage et de la vérification, de la sécurité physique des actifs, des accords de double signature (approbation), à l'établissement de rapports financiers et au suivi. Une fonction d'audit interne sera mise en place pour vérifier la conformité globale des contrôles internes et apporter un soutien à l'amélioration des systèmes, des procédures et des processus. L'environnement de contrôle sera surveillé au moyen d'un audit et d'une surveillance internes et externes.</p>		
<b>Comptabilité et rapports financiers</b>	<b>Elevé</b>	<b>Elevé</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Il existe un risque de retard dans la consolidation des rapports financiers du programme à l'UNAC qui préparera les rapports financiers consolidés pour le programme et des rapports financiers inexacts en raison de la nature complexe du programme qui a de multiples financeurs, catégories et composantes. Il existe également un risque de retard et d'inexactitude dans l'établissement des rapports financiers en raison d'une codification incorrecte des transactions et de la multiplicité des monnaies concernées. Des retards et des inexactitudes dans les rapports financiers sont également possibles en raison des multiples îles impliquées dans la mise en œuvre du programme et qui ont des responsabilités fiduciaires.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Pour atténuer les risques liés aux rapports financiers, un système comptable approprié sera acquis, capable d'enregistrer et de fusionner hors ligne des données provenant de plusieurs sites afin de faciliter l'analyse financière et les rapports par composante, catégorie, financeur, pour le trimestre concerné, le cumul annuel et le cumul depuis le début du</p>		

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
programme, y compris l'enregistrement de données pour mémoire sur les contributions en nature. Le système permettra de consolider les données des îles (DOF) à l'UNAC afin de faciliter l'établissement des rapports destinés au FIDA. Il y aura un modèle de rapport financier harmonisé pour tous les financiers afin de faciliter le rapport financier.		
<b>Audit externe</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
Risque(s) : Le projet sera audité par un auditeur externe privé reconnu, engagé par le projet et ayant reçu l'accord du FIDA. Il existe un risque de couverture inadéquate de l'audit du programme étant donné que le programme couvre toutes les îles du pays. Il existe un risque de couverture inadéquate de l'audit du programme étant donné que l'auditeur privé peut ne pas avoir accès aux rapports financiers du projet en temps voulu. Il existe également un risque de retard dans le processus de recrutement de l'auditeur externe privé. Le ministère de l'agriculture ne dispose pas d'une fonction d'audit interne. Si le nouveau projet ne dispose pas d'un auditeur interne, l'auditeur externe peut être amené à effectuer des tests d'audit de fond plus étendus, ce qui peut retarder la publication du rapport d'audit.		
Mesures d'atténuation : Un plan de couverture d'audit complet a été préparé, qui garantira une couverture d'audit adéquate. Le plan prévoit des audits annuels adéquats à l'UNAC et aux URAT. Chaque DOF de l'île fera l'objet d'un audit annuel afin de garantir des examens réguliers tout au long de la mise en œuvre du projet. Le projet sera contrôlé par des auditeurs externes privés reconnus. L'auditeur préparera un plan de travail pour assurer une couverture adéquate des îles et des principaux domaines de risque du programme. Les termes de référence de l'audit devront être conformes aux termes de référence de l'audit du FIDA et ne pas faire l'objet d'une objection de la part du FIDA. L'audit externe doit également examiner et donner un avis sur la qualité et la fiabilité des rapports financiers intermédiaires au cours de l'année.		
<b>Impact environnemental, social et climatique</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<b>Conservation de la biodiversité</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
Risque(s) : Etant donné le relief très accidenté aux Comores, les risques d'érosion et d'ensablement des cours d'eau sont favorisés, aggravant ainsi les pertes d'éléments nutritifs, ainsi que la dégradation de la biodiversité. L'intensification des zones de production agricole menée par le projet pourrait entraîner des impacts négatifs sur la biodiversité. Etant donné que dorénavant, les interventions humaines commencent à exploiter les terres à des altitudes de plus de 1200m aux Comores, il y a des risques dans l'exploitation illicite de l'espace forestier. Cette situation favorisera ainsi la disparition des habitats naturels. L'utilisation non contrôlée des pesticides risque aussi de modifier les habitats naturels de la faune et de la flore, de contaminer les chaînes alimentaires et d'induire à une mort subite des animaux. La pratique des techniques de pêche utilisant des substances toxiques, présente des risques extrêmement nuisibles aux écosystèmes marins, induisant ainsi à la surexploitation halieutique le long de la côte et à la destruction des récifs de coraux.		
Mesures d'atténuation : Mise à l'échelle des pratiques d'embocagement et d'aménagement isohypse. Conservation des variétés de ressources génétiques des plantes		

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
<p>(manioc et banane) et potentiel de multiplication des boutures et plants (parc à bois, germeoir).</p> <p>Pratiques promouvant la restauration des terres, la gestion des ressources naturelles et halieutiques et l'utilisation des intrants bio et la gestion rationnelle des déchets</p> <p>Promotion des techniques de pêche durable</p> <p>Collaboration avec les associations de pêcheurs pour associer la pratique de pêche artisanale aux Dispositif de Concentration des Poissons, afin de garantir une bonne planification des campagnes de capture.</p> <p>Application des mesures conservatoires réglementant les captures de poisson (repos biologiques) ainsi que des activités visant à atténuer les risques de surpêche (surveillance).</p>		
<b>Utilisation efficiente des ressources et prévention de la pollution</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Le risque que le projet puisse causer une pollution importante de l'air, de l'eau et des terres et une utilisation inefficace des ressources pouvant menacer les personnes, les services écosystémiques et l'environnement aux niveaux local, régional et mondial.</p> <p>Des pollutions des eaux et du sol pourraient être dues à l'utilisation non contrôlée des produits phytosanitaires liée à l'intensification agricole et notamment au développement du maraîchage ; mauvaise gestion des déchets de transformation.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Force-Jeunes fera recours à la lutte biologique pour lutter contre les insectes nuisibles et les maladies des plantes.</p> <p>L'approche intégrée basée sur l'agroécologie favorisera l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires et la minimisation de l'utilisation d'engrais inorganiques en remplacement d'engrais organiques biodégradables.</p>		
<b>Patrimoine culturel</b>	<b>Pas applicable</b>	<b>Pas applicable</b>
Risque(s) :		
Mesures d'atténuation :		
<b>Peuples autochtones</b>	<b>Pas applicable</b>	<b>Pas applicable</b>
Risque(s) :		
Mesures d'atténuation :		
<b>Santé, sécurité et sûreté des communautés</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Existence de maladies contagieuses telles que la lèpre qui ont des répercussions sur la santé publique et les relations humaines au sein des communautés.</p> <p>L'évolution de la pandémie de COVID-19 pourra entraîner des mesures de restriction empêchant le bon déroulement des activités du Projet.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Mesures en place pour lutter contre ces maladies avec le soutien des partenaires internationaux (OMS, ONG, etc.). Intensification de la sensibilisation des communautés sur les mesures à prendre en fonction de la situation sanitaire.</p>		
<b>Emploi et conditions de travail</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Pénibilité du travail agricole à cause de l'inadaptation des outils et matériels. Cela entraîne une perte progressive de la productivité et de la production dans les exploitations agricoles.</p> <p>Des pratiques de travail abusives (par exemple, le travail forcé ou le travail des enfants), des cas de violence sexiste, des conditions de travail discriminatoires et dangereuses pourront se produire. La pénibilité du travail pourrait aussi subvenir, étant donné la forme du relief très accidenté.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Le projet va intégrer les principes du travail décent pour les jeunes ruraux. Tous les contrats de travail, toutes les conventions financées avec le fonds du FIDA comprendront des dispositions interdisant le travail des enfants et promouvant le travail décent. Les mesures de prévention et de lutte contre la violence sexiste seront prises et le Projet intégrera dans les activités de sensibilisation et des formations pour adresser et mitiger la violence sexiste. Une formation sur des questions telles que l'exploitation et les abus sexuels, le travail des enfants et le travail décent sera dispensée aux partenaires d'exécution au démarrage. Les procédures SECAP seront strictement appliquées aux différents contrats dans le cadre du projet.</p> <p>Acquisition par Force-Jeunes et mise à disposition bénéficiaires aux matériels motorisés (tricycle motorisé pour le transport de produits, motoculteur pour le travail des champs).</p>		
<b>Réinstallation et réinsertion économique</b>	<b>Pas applicable</b>	<b>Pas applicable</b>
Risque(s) :		
Mesures d'atténuation :		
<b>Émissions de gaz à effet de serre</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Les utilisations non contrôlées et non certifiées d'engrais chimiques, des bois de chauffage comme source d'énergie, favoriseront les risques d'augmentation des émissions des gaz à effet de serre, qui impacteront significativement des incidences sur les changements de températures et de précipitations, et qui vont impacter l'Agriculture.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>D'importantes actions de sensibilisation sont prévues en direction des groupes ciblés et des populations rurales en général. Force-Jeunes fera également la promotion des ressources énergétiques alternatives.</p> <p>Les jeunes seront formés sur les techniques limitant l'émission de gaz à effet de serre et aussi sur la pratique du reboisement et de l'agroforesterie pour atténuer les risques. Le projet promouvra systématiquement la valorisation des systèmes agroécologiques et les pratiques culturelles climato-résilientes. L'utilisation des sources d'énergie renouvelable sera privilégiée au niveau des entreprises et des ménages.</p> <p>Amélioration de la collecte des déchets, promotion du biogaz et du compostage pour fournir des engrais biologiques aux jeunes agriculteurs.</p> <p>Pratique du reboisement et de l'agroforesterie pour augmenter la capacité de séquestration des gaz à effet de serre.</p> <p>Valorisation des pratiques culturelles climato-résilientes.</p> <p>Utilisation des sources d'énergie renouvelable.</p>		
<b>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>

<b>Catégories et sous-catégories de risque</b>	<b>Inhérent</b>	<b>Résiduel</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Etant donné que l'Union des Comores est un pays insulaire, la vulnérabilité biophysique des populations cibles se traduit par les pertes potentielles engendrées par les catastrophes naturelles qui frappent le pays.</p> <p>Due au taux de pauvreté élevé, au niveau d'éducation faible de la population, au nonaccès à des informations agrométéorologiques à temps, la vulnérabilité sociale des populations cibles se traduit par leur faible capacité d'adaptation face aux fluctuations et aléas climatiques.</p> <p>Etant un pays insulaire, la vulnérabilité des écosystèmes aux Comores s'explique par les perturbations répétées et de différentes natures sur les communautés d'espèces animales et végétales, dues aux changements climatiques, au changement d'usage des terres, de la pollution, et à la surexploitation des ressources.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Force-Jeunes développe des partenariats pour l'amélioration de l'accès aux données agrométéorologiques. Pour pallier les effets des changements climatiques sur les ressources en eau, Force-Jeunes a intégré ses appuis sur la mobilisation des eaux de surface par le captage des eaux dans des citernes et dans des réservoirs. Force-Jeunes appuiera les bénéficiaires dans le système de distribution de l'eau. Concernant la protection des sources en eau ainsi que des infrastructures bénéficiaires d'eau, les effectuent des reboisements autour des sources d'eau.</p>		
<b>Parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Participation et coordination des parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Du fait du grand nombre de parties prenantes du Projet FORCE Jeunes, il y a un risque de faible harmonisation, fluidité d'information et coordination entre les parties prenantes du projet y compris par rapport aux thématiques genre et nutrition. Cette situation pourra créer des asymétries d'informations entre les parties prenantes et affectera les réalisations du Projet.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>Dans le processus de conception du projet, des critères de sélection clairs et rigoureusement appliqués pour identifier les parties concernées plus sensibles aux objectifs affichés dans ce projet et mieux outillées sur le plan technique et financier pour accompagner la mise en place et l'exécution du projet</p> <p>Renforcer le partenariat entre les parties concernées et favoriser la fluidité des informations pour une meilleure coordination.</p>		
<b>Doléances des parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p>Risque(s) :</p> <p>Du fait de nombreuses interactions et échanges entre les parties prenantes du Projet FORCE Jeunes, il y a un risque que les doléances des parties prenantes ne soient pas totalement prises en compte surtout en cas d'absence de cadre et de canal de remontée des doléances pour prévenir et résoudre les différends dans le projet. Une telle situation ne permettra pas de certifier que les services rendus aux bénéficiaires le sont à leur satisfaction et pourra atténuer l'atteinte des objectifs du projet.</p>		
<p>Mesures d'atténuation :</p> <p>La mise en place du mécanisme de règlement des doléances pour Force-Jeunes sera effective afin de formaliser les plaintes faites par les groupes cibles ainsi que les réponses apportées.</p>		